

Organiser les élections professionnelles pour mettre en place le CSE

-Référence: **DTRS-24**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Identifier la composition du CSE et son articulation avec la CSSCT.
- Définir le contenu d'un protocole pré-électoral.
- Déployer les différents moyens de vote. Superviser l'ensemble du processus de scrutin.
- Sécuriser la transition entre ancienne et nouvelle instance.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- RRH, responsable des relations sociales. Collaborateur RH en charge des relations sociales et / ou d'organiser des élections professionnelles. Assistant(e) /gestionnaire RH en charge des relations sociales.

Programme

- **Organiser les élections du CSE avec le nouveau calendrier électoral**
 - Risques de contentieux électoral.
 - Composition du CSE et articulation avec la CSSCT.
 - Transition entre IRP et CSE.
 - Taille et diversité des établissements.
 - Conséquences sur les mandats en cours.
 - Échéance du .
 - .
 - 0.
- **3112219Organiser le processus des élections professionnelles**
 - Calcul des effectifs et étapes.
 - Protocole pré-électoral.
 - Calendrier.

- **Négocier le protocole d'accord pré-électoral (PAP) Convocation des OS.**
 - Contenu accord pré-électoral.
 - Publicité des opérations et NTIC.
 - Listes électorales.
 - Collèges et répartition des sièges.
 - Règles à respecter.
 - Vote par correspondance et vote électronique.
- **Superviser le déroulement de l'élection Déroulement et contrôle du scrutin. Dépouillement et calcul des résultats.**
 - Attribution des sièges.
 - Proclamation des résultats, procès-verbal.
 - Représentativité syndicale et identification des DS.
 - Contentieux des élections.
- **Mettre en place le CSE**
 - Prise de fonction des élus.
 - Fin anticipée des mandats.
 - Impact sur la situation des anciens élus.
 - Première réunion du CSE et élection du secrétaire.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc